

PARTAGEONS DEMAIN

Seconde partie du mandat : une opportunité de faire mieux

Aux élections municipales, au tout début du premier confinement, dans un climat d'inquiétude face à la pandémie, l'abstention a été massive (60 %). Dix-huit mois après, M. Fontenaille s'est démis du rôle de maire pour raisons de santé et afin de devenir adjoint aux finances et aux solidarités. Il a présenté au Conseil Municipal la candidature de M. Da Silva pour le remplacer, ayant ainsi épargné à celui-ci la charge de construire une liste municipale et de mener campagne sur son nom.

PREMIER DEMI-MANDAT

Cette première moitié de mandat a été marquée par une intensification de la densification de Villebon, au détriment de la protection de nos logements face aux inondations, de notre cadre de vie.

Le chantier de rénovation de la rue des Maraîchers a produit de nombreux désagréments. Commencé alors que les plans définitifs n'étaient pas établis, il a duré deux ans ! Nos actions, appuyées par vos signatures sur notre pétition, ont fait annuler la décision de M. Fontenaille de rouvrir la rue de la Basse Roche, empruntée par les enfants pour rejoindre l'école, et ont permis d'allonger un peu le sens unique permettant une meilleure circulation des piétons et cyclistes. Des réglages restent nécessaires pour les habitants de la rue des Pivoines, devenu un axe circulant. Enfin 82 000 € sont octroyés par la majorité municipale à l'exploitation agricole se trouvant dans le quartier en dédommagement.

Pressée par une forte opposition et une autre pétition, la Municipalité a renoncé à raser le bois derrière la MJC, ayant fini par comprendre après une année d'affrontements qu'il s'agit d'une zone humide et donc protégée. À cette occasion, le maire n'a pas hésité à s'attribuer le beau rôle dans la « protection d'une nouvelle zone

humide ». Enfin, l'établissement pour personnes en situation de handicap prévu à cet endroit a trouvé un autre emplacement. Que de temps et d'argent perdus !

Nous sommes heureux de voir que notre demande de végétalisation des cours de récréation des écoles, faite il y a 2 ans, a été entendue, puisque la ville s'est engagée dans le programme « Cour Oasis » qui répond aux objectifs que nous avons défendus.

LES PROMESSES ÉLECTORALES

La cuisine intercommunale, à destination des scolaires et des personnes âgées a été abandonnée. Dommage, elle aurait répondu aux attentes d'une relation de proximité et de stabilité de service avec une équipe de taille critique. Elle aurait évité le fiasco rencontré pour les repas aux personnes âgées lorsque la démission d'une seule personne a fragilisé l'ensemble du service. La préparation des repas est maintenant confiée au seul prestataire qui a accepté le marché.

Un plan vélo ambitieux avait été promis aux Villebonnais. Beaucoup d'échanges ont eu lieu avec comme seule concrétisation des marquages au sol et 150 m de piste cyclable.

À notre grand regret, un projet non annoncé et en contradiction avec les principes du plan climat a été lancé : la création de 75 000 m² de bureaux conduisant à l'artificialisation des 14,3 ha. Cet agrandissement du Parc d'activité de Courtabœuf va en outre augmenter la circulation automobile et la pression immobilière sur Villebon. Un projet d'un ancien temps !

SECOND MI-MANDAT

La révision du Plan Local d'Urbanisme, maintenant lancée est indispensable pour mettre un coup d'arrêt à la densification à marche forcée en cours en particulier sur

le secteur de La Roche avec tout l'impact que cela représente pour la circulation, le stationnement, l'école de La Roche saturée, et aussi les dégâts des eaux chez les riverains après les chantiers qui modifient le fonctionnement des nappes phréatiques et augmentent le ruissellement. L'aménagement du terrain de la DGA est au cœur de cette révision. Nous nous battons avec vous pour en faire un quartier avec une âme et créer un vrai centre-ville. Nous proposons d'y préserver le patrimoine naturel et le bâti remarquable.

En 2024, la Commune devra lancer une nouvelle étape du Plan Climat Air Énergie du Territoire. Nous souhaitons qu'à contrario du premier plan qui n'a fait que lister des opérations indispensables comme la rénovation de l'hôtel de ville, une vraie ambition existe : panneaux solaires sur les bâtiments communaux, boisement et verdissement de la ville en garantissant les trames vertes et bleues, une démarche bien plus efficace pour la faune et la flore que le réseau de corridors écologiques discontinus en « pas japonais » que la Municipalité ambitionne de créer à l'échelle de la commune.

Pour débattre de cette ambition, notre association « Villebon Demain » vous accueille pour peser sur les choix plus souvent qu'une fois que tous les 6 ans. Venez à notre rencontre tous les premiers samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12h.

Le 24 février 2023.